

PRÉVENIR LES RISQUES SANITAIRES

COMMENT SE TRADUISENT LES NOUVELLES NORMES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DANS LA VILLE ?

À l'appui des nouveaux savoirs médicaux, le Conseil d'hygiène sensibilise la municipalité au risque microbien et l'invite à prendre des mesures visant à établir un équilibre sanitaire dans la ville : assainir la ville pour combattre l'insalubrité et veiller à la santé publique avec, entre autres, les soins aux aliénés, la mise en place des équipements sanitaires revendiqués par les Toulousains comme l'amélioration du système de distribution des eaux et un réseau d'égouts suffisant, la surveillance des lieux, établissements industriels ou logements estimés malsains.

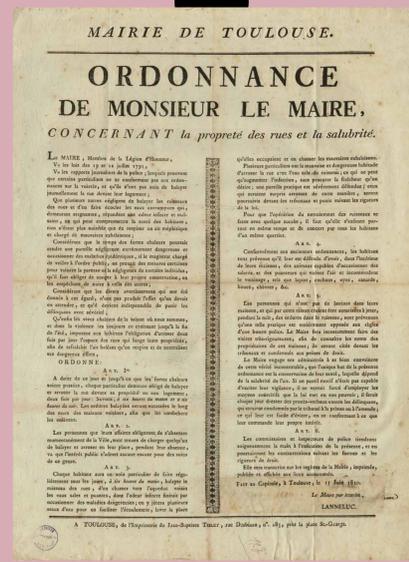
ASSAINIR LA VILLE, COMBATTRE L'INSALUBRITÉ



Château d'eau, place Laganne, vers 1910.

Carte postale photographique, Éditions Charles Colas (Cognac), Éditions CCC, Vieille-Mairie de Toulouse, Archives municipales, 9F6976.

2

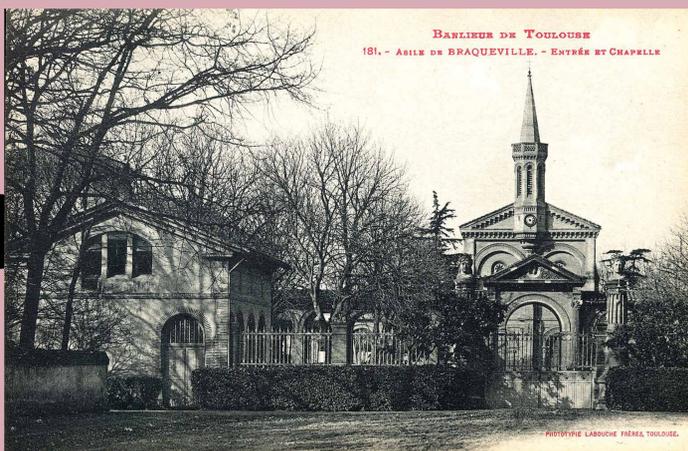


« Ordonnance de Monsieur le Maire concernant la propreté des rues et la salubrité », 15 juin 1810.

Mairie de Toulouse, Archives municipales, 1021/3.

VEILLER À LA SANTÉ PUBLIQUE

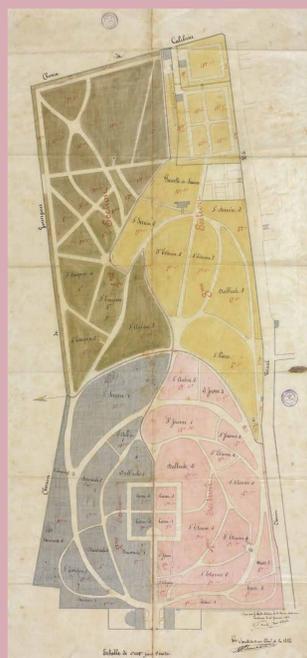
3



Asile de Braqueville, vers 1900.

Carte postale photographique, Éditions Labouche Frères, Mairie de Toulouse, Archives municipales, 9F14485.

4



Désignation des parcelles du cimetière de Terre-Cabade, inauguré en 1840 pour regrouper les cimetières des paroisses de la rive droite et déloger les tombes des zones urbaines, 1842.

Plan, Guillaume Dabois, architecte, Mairie de Toulouse, Archives municipales, 64F7391.

5



Règlement relatif à l'abattoir public, 19 mars 1832.

Mairie de Toulouse, Archives municipales, 5L.

Conseil d'hygiène
Insalubrité
Équipements sanitaires
Santé publique